

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITE

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

III
—
N-Z

BIBL.
UNIVERSITE
MS.
1553



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1553



MS
Fiches faltos

Correspondants
J. K. Boissonade

Ms 453

III
N. Z.







Monsieur

N'ayant pas eu le temps de compléter ma justification
relativement au sens que je donnais au mot $\sigma\tau\alpha\tau\upsilon\kappa\omega\varsigma$,
permettre moi de vous adresser quelques mots pour terminer
ce que je voulais avoir l'honneur de vous dire, savoir, que
je n'avais fait que suivre la théorie de Cheon
de Smyrne (ed. de Bourlond, p. 136 et 142). Je ne pense
pas qu'il y ait lieu de supposer le mot corrompu,
par la raison qu'en multipliant les divisions d'une ligne,
on rapproche, on repère ou condense les points de division.
Quant à traduire ce mot en français par condensation,
sans à dériver convenablement ce dernier, cela ne servirait pas
sans inconvénient, parce que le mot condensation a déjà pour
nous un sens trop éloigné de celui-là; et j'ajouterais qu'
par un des gens qui n'avaient étudié la musique grecque
que dans la traduction de Meibom, commettre d'inguliers
bécotés au sujet de ce mot condensatio.

Beaucoup de mots de la langue mathématique donnent
lieu à des observations analogues; je me bornerai à citer
πῶς πῶς que les traducteurs latins rendent par fundus ou
radix; or je dirai bien qu'on y comprend rien
d'après cette version; car vous savez mieux que moi,
Monsieur, que ce mot signifie un rapport réduit à la
plus simple expression tel que $\frac{2}{3}$ par rapport à $\frac{4}{6}$, à $\frac{6}{9}$,
à $\frac{8}{12}$, à $\frac{10}{15}$ &c.



Permettre moi, Monsieur, de profiter de l'occasion
pour me recommander tout spécialement à votre
indulgence. J'avais appris un peu de grec dans mes
clases telles qu'on pourrait les faire en province à cette
époque ; et pendant 20 et quelques années que je ne
m'en suis pas occupé du tout, j'aurais en le temps
d'en oublier 20 fois plus que je n'en avais
jamais su. Je ne suis donc en définitive qu'un
très pauvre philhellène. Cependant, j'ai pensé qu'en
traitant des questions spéciales dont la matière n'est plus
ou moins bien connue, j'en pourrais produire quelques
travaux utiles. Je m'en rapporterai avec confiance,
Monsieur, à votre jugement. J'espère que vous ne
vous récuserez pas sous le vain prétexte que vous
ignorez la matière : cela fut-il vrai, que vous
~~vous~~ trouveriez, sur le fond même de la question,
un critérium après dans la comparaison de
mon travail et de celui de M. Wellermann
avec lequel j'ai eu la satisfaction de voir que
je m'étais rencontré dans le plus grand nombre
des points.

J'ai eu l'avantage de trouver, Monsieur,
dans le tome IV de vos anecdotes (p. 458) un

passage pour compléter ce que j'ai dit sur la
comparaison des mots grecs et celtiques : j'en ai indiqué
dans un tableau quelques additions et rectifications
qui se trouvent à la fin de mon second cahier,
maintenant entre les mains de Monsieur Naoul Rochette.

Soyez s'il vous plaît, Monsieur, pour vouloir
bien m'indiquer les divers passages de mon travail
que vous trouverez **fautifs**, ou **inexactes**, ou susceptibles
d'être modifiés ou complétés. Surtout, j'en
supplie Monsieur, quelques parcelles de votre
immense érudition.

J'avais fait prendre copie d'un petit traité
de Déprez & Desprez, dont j'ai vu depuis, Monsieur,
que vous aviez l'intention de vous occuper pour
faire suite à son ouvrage; je désirerais bien
savoir si vous avez ~~exécuté~~ ~~fait~~ votre projet.

Agreez je vous prie, Monsieur, l'assurance
de respect avec lequel

J'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant serviteur

Paris 21 Janvier 1842.

Villemin.

23h

A No ancient

Nowise V. 610 made

Tröpten - D. literature grecque
au college de France d. à la faculté
d. lettres, membre de l'Institut etc

Paris
13

10 Juin 1842

1439

Sur l'harmonie Éolienne



940
Aristote Quintilien, qui nous a conservé
les diagrammes de six des harmonies
ou des modes de l'ancienne musique
grecque, passe sous silence l'harmonie
Éolienne sur laquelle par conséquent
on ne peut plus établir que des
conjectures.

Héraclide dans Athénée (lib. XIV) dit
que l'harmonie Éolienne était aussi nommée
hypodorienne, comme tenant quelque
chose de la Dorienne: ὑποδωρίων ἐκάλειον
(ἁρμονίαν τὴν εἰολίδαν) ὡς τὸ προεμφερές
τῷ λευκῷ ὑπόλευκον, καὶ τὸ μὴ γλυκὺ
μὲν ἔγγυς δὲ τῷ γλυκύνῳ, οὕτω καὶ
ὑποδωρίων τὸ μὴ πᾶν δωρίων.

Je pense que l'harmonie hypodorienne
à 7 cordes était l'octave de la,
avec suppression de la note sensible Sol#,

C'est à dire que c'était la réunion des
7 notes la fa mi, ré, ut, si, la.

Le chant de l'in exil israël peut
en donner une idée. C'en a peu
des notes mode mineur

Le Rituel de Néthou caractérise ainsi
l'harmonie hypodorique : nous assignons,
dit-il, cette harmonie à Jupiter Roi
à tous les autres Dieux, à cause
de son caractère de grandeur, et parce que
aucune ne convient mieux à l'expression
des sentiments nobles, généreux et braves.

τῷ γὰρ Διὶ τῷ βασιλεῖ καὶ αὐτῷ πᾶσι
ὁμοῦ τοι τοῖς θεοῖς, ταύτην τὴν ἁρμονίαν
(ἐποδῶν) ἔπον ἐπομεν : μεγέθους τε ἔχουσιν πλεῖστον,
καὶ ἔκαστος θάρραλ' ἔω τε καὶ ἔρρωται καὶ προήξειεν
ἥθει.

Il faut bien se garder de
confondre l'harmonie solenne

De l'époque de Sindarey avec ¹⁴⁴⁰
trop ecclien Des tables d'Alypius
(ton de FA naturel); à l'époque de ce dernier
auteur, les mots avaient entièrement
changé de signification.

Ne pas trop s'en rapporter non
plus ton savant M. Dackh dont
la théorie ne me paraît appuyée sur
des fondements bien solides.

Τὸ πράττειν ἐπίστασθαι ;
 ὅπερ οὗτοι πάντα .



Si vel ignarus doctissimus clamat optimus
 vir, quid ipse supersteterit?

Ex epistola tua clarissime conperta
 habeo vocem ζῶνς participii vice
 gerere, quippe quia ex verbo ζῶω: ita
 saltem intellexi, nec me fallerut in
 tuis nov. anecdotis.

Verum conturbatus eram non
 mediocriter, in Julio Africano (Cher.
 ed. p. 297, col. 2 ll. 20 et 26 ascend.) bis
 usuratam esse nullo prius vocabulo
 substantivale natura prius exscripto, cui
 participium referri possit: ipsam itaque
 substantivum valere quasi crediderim,
 et bestolam significare.

At, herule! pace tua liceat, vir
 optime, vocem ὀρνέθος subaudire; et sic
 transeat ὀρνέθων.

Humillimus Vinet

Monsieur



Permettez moi de soumettre à votre jugement une conjecture relative à la locution aristotélisque τὸ τί ἦν εἶναι dont les commentateurs paraissent avoir perdu depuis long-temps le sens grammatical, et que l'on traduit tout simplement en latin par quod quid erat esse sans s'inquiéter si ces mots présentent un sens raisonnable.

Or on désigne ainsi ce que les scolastiques nomment la forme substantielle, ce qui rentre dans la première catégorie d'Aristote, ou la catégorie de la substance. Mais si l'on compare la locution τὸ τί ἦν εἶναι avec la locution τὸ λεγόν ἐν εἶναι qui s'applique à la troisième catégorie, celle de la qualité, il est bien difficile de

ne pas le laisser aller à la
tentation de lire pour la première
locution Tò Tí Èv Èvde qui signifiait
le être une certaine chose, comme
l'autre signifie le être une blanche
chose.

Quant à la cause de la transformation,
qui ne fait que certains copistes
font leurs écrivains de telle manière
à qu'il est souvent impossible de
les distinguer de l'Èta; soit la
perpétuelle confusion des particules
Tí et Tí, pèu et pèu, de la
forme subjonctive du verbe avec
l'indicative &c.

Si ma conjecture vous paraissait
avoir quelque fondement, ce serait
certainement, Monsieur, une grande
probabilité en la faveur d'une chose
bien flatteuse pour moi

agréer j'en voyais Monsieur
l'exemple du respect avec lequel
j'ai l'honneur d'être

Votre très humble
et très obéissant serviteur

Paris 17 mai 1844

Villèle



Doctissimo Professori et Optimo viro

Joanni fr. Boissonade salutem.

Novorum Anecd. notulas cō magis eruditae quā minus verbosae
cupide perlegenti arithmetici ille pag. 124 occurrat locus, cui ut
in meo si fas dicere foro actae rei istam tentari castigatorem
quam tu vir sapientissime videris.

τὸ γὰρ δεκάκις (ἐπτάκις ἐπτά) τετραχῶς νοεῖται ἐνταῦθα.
α' ἢ δεκάκις ἐπτάκις (καὶ) ἐπτά οξ. β' ἢ δεκάκις ἐπτά ο
καὶ ἐπτάκις ἐπτά μθ, ὁμοῦ ρμθ. γ' ἢ δεκάκις δεκά ρ καὶ
ἐπτάκις ἐπτά μθ, ὁμοῦ ρμθ. δ' ἢ δεκάκις μθ ἡγουν τὸ ἐπτάκις
ἐπτά δηλοῦσι τὸ ἐβδωμηκοτάκις ἐπτά κατὰ τὸν πλαταβερὸν
v4. Εἰς δὲ... v4.

Ceterum plurimi sunt alii loci in quos lucem propicias
quæro ego quidem ignarus:

Ut 1^o de verbo ζῶση (1494r & 94s), et in Julio Africanum
passim, neque quod huic lexica parum conducere mihi videntur.

Item 2^o de vocabulo δεκάδι (p. 61), num recentius sit, ut dicis,
in manuscripto ipso aut in usu ? quod non intellexi.

3^o de titulo ὑπατος, num certē aulicam dignitatem quandam
designet, aut honorificum undē titulum, ut sæpi de
Nicephoro Gregoriō v.g. comperi, scilicet quem σοφώτατος
aut ἐξοχόν ἐν φιλοσόφοις, vulgō unneupant?

Et de pag. 960 schemata, desideratur interpretatio, quia
scilicet raro in libris plecto fabricatis reperiuntur ~~generis~~ ~~topi~~
ejusmodi diagrammata.

pag. 68 nisi lacunam esse in τὴν ἐπιστολὴν pronunciaris,
sensum inibi latere credideram nempe: qui mentem
haec illae errare, nec in aliqua versatili re sinit
alligari, sed ad eundem semper et constantem scopum
collimare studet, hanc ^{uni} partem victoria leti. (Et pag
99 verbuli τῇ δὲ sensus cooperatur)

addam ad 100 pag. παθήματα bis pro παθήματα
inest.

§. 7 ad παρουσίαν εἰς ἀντὶ πολλῶν in mentem
subvenit illud magni regis: non pluribus impar; sed
haec in populo: de minimis non erat proterus?

pag. 138 cure leves laqueantur, ingentes stupent: sic
Eurydice de haemonis filii morte.

Denique finem imponere tempus est labori
tā inexpertem ^{et} παροργιστὰ perlegendi aut divinandis,
tā magno sane indignum Oedipo:

quem valere cupio

16 aug. 1844

Devotissimus necnon humillimus

A. J. Vincent

Plurimas habeo grates D. Boissonado Prof. ill.
quod formam genitivi pluralis in Dorica dialecto
utilitatem me Doctum curavit, quamvis minus
nostros non attingat istud idiotismum.

Ceterum quodam codice optime notae super
revolvunt, ὑπάρχει ὑπάρτων sepe saepius
occurrit, sicut etiam placet Vallialdo, Boeckhio,
h. Martius, viris non contemnendis, quamvis
Meibannio, Wallisio, Meursio, aliter visum,
et ὑπάρτων magis arideat.

Quid igitur, nisi scilicet librariorum incuria
ὑπάρτ male legentium σφάλμα evenisse
et involuisse, cum ὑπάρτων sicut et πέβων
et ὑπεβολαίων rite scribi debuerit.

Quam suspicionem propter ill. dijudicandam
humillimus ego prepono, necnon

Devotissimus
A. J. h. V.

Sous. $\frac{11}{7} 45$



Monsieur

Permettez moi de vous adresser, en guise de carte
de visite, le titre de l'opuscule de G. Valéry
dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et qui
peut-être aura quelque rapport avec celui que vous
avez l'intention de publier. Du reste, je ne me
décide à envoyer cette petite goutte d'eau à
un aussi grand fleuve, qu'après en être assuré
de l'absence de ma goutte d'eau dans l'œuvre
d'Océan de fabriciens.

(Cesvi 8. t. 2. 783)

Τεωρητικὴ καὶ Πραγματικὴ, περὶ τῶν ἐξ τῆς
φαινοφάνειας ὁριζήσεων, καὶ τῶν πέντε φωνῶν,
καὶ τῶν ἑξῆς ἀστρονομικῶν.

Réuni aux autres opuscules de Valéry
de Blennydas sur le même sujet.
Précédé d'une dédicace d'arsénius, arch.
de Monembasie, au Cardinal Rodolphe.
Tout accompagné d'une traduction latine
de Jac. Piscareus.
Imprimé à Venise, 1532. in 12, 18 feuillets.

Soyez après bon, Monsieur, pour me continuer
votre indulgence, et en agréant mes remerciements pour
votre bonté à mon égard, veuillez croire aux sentiments
de profond respect avec lequel
j'ai l'honneur d'être
Monsieur

Votre très humble
et très obéissant serviteur
A. H. Villeneuve

9 Janvier 1847

9/16

1446

493



Monsieur

Comme il peut vous être utile de connaître
avant d'arriver à Paris, le résultat de ma démarche
auprès de M^r Delallain, j'éprouve le vif regret
de ~~vous~~ trouver dans la nécessité de vous dire qu'elle
n'a pas eu plus de résultat que les autres. Ce sont
toujours les mêmes raisons, que l'argent est rare en
ce moment, que l'on ne sait pas combien il faudra
de temps pour rentrer dans ses fonds, que le commerce
de la librairie ne se fait plus comme autrefois où
le libraire qui avait écrit une œuvre importante
la léguait à ses enfants, tandis qu'aujourd'hui il
faut vendre vite & bien. C'est décourageant, Monsieur,
dans quel siècle dans quel pays vivons nous donc?
et que deviendront les pauvres auteurs qui n'ont
pas le plus petit nom à donner en gage? ---

Quoiqu'il en soit, et pour abréger, je pense
toujours, Monsieur, que si ne vous répugnant
pas à voir votre œuvre M^r Bachelot, il

n'osera pas vous refuser. Il a cru le reconnaître
à un sentiment qui lui fait honneur, et que
j'ai vu avec plaisir dans un ancien canadien
de l'école normale. Mais il ne faut pas
pas simplement lui écrire, parcequ'il m'a
refusé positivement, j'en vous le cache pas,
et que alors il prendrait un détour pour vous
répondre. Du reste il ne sera pas touché de votre
proposition : car voici comment la chose s'est
passée entre lui et moi. Je lui dis que vous
m'avez fait le honneur de me charger de
vous indiquer un libraire qui voudrait se charger
de votre impression, sans me désigner aucun
libraire en particulier. Nous échangeons dans les
explications, partielles sur lesquelles j'ai pu pour
arriver à cette conclusion qu'il ne pouvait pas
accepter la proposition que je lui faisais. Mais
il me prie de ne pas le désigner comme ayant
été refusé par moi dans le cas où vous refusez
ce refus paraissant lui tenir beaucoup à cœur;
et j'en aurais pas eu, moi-même, devoir non
plus vous parler de ma démarche après de
lui échapper si depuis vous m'en avez parlé vous
même. Comme il y a quelque jours à
l'Institut; ainsi M^r Hachette ne sera
pas touché de vous voir faire une proposition
après il a refusé une première fois, presque
vous être censé ignorer le refus.

Voilà, Monsieur, l'état des choses, état
déploable en général, et que je regrette
d'autant plus vivement pour ce qui est particulier,
que je suis obligé de renoncer à l'espérance
bien flatteuse pour moi que j'avais conçue
de pouvoir, Monsieur, vous être utile à
quelque chose.

Croyez, du moins, Monsieur, je vous
prie, au dixième affectueux avec
lequel j'ai l'honneur d'être respectueusement

Votre très humble
et très obéissant serviteur

Paris le 21 mai 1867

Vincent



Monsieur

Je ne crains que vous ne regarderez pas
comme une démarche par trop outrecuidante
la liberté que j'ai prise, de vous adresser
une copie de la lettre de M^r Noetke comme
je vous en demande la permission de la
faire. — En cherchant à prendre mes sûretés
pour que ma modestie sans cause de la
part des membres les plus éminents de
l'Académie ne devienne à mon égard
l'origine d'un déni de justice ou d'une
sorte de fin de non recevoir, je
crois ne faire qu'un acte de défense personnelle.

Puisse-je espérer qu'en le reconnaissant
vous céderez aussi un peu, Monsieur, à
la réciprocité des sentiments que nous
inspirés vos bontés pour moi, et dont je
vous prie d'agréer l'hommage respectueux.

Paris 5 août 1849

Vimont

1849

1449

496

947



Monsieur

Excusez moi si je ne vais pas
vous remettre moi-même ce dux
opuscule. Dont l'un est entièrement
votre sans erreurs & mon excuse
est fondée sur une très mauvaise
raison qu'on nomme une scolastique.
Dieu vous garde, Monsieur, de pareils
arguments.

Enfin, le triomphe du genre
enthymématique est un fait accompli
depuis dimanche, accompli sans moi,
Monsieur! ... Vous êtes trop bon
pour ne pas me plaindre.

Croyez je vous prie, Monsieur,
à l'affection respectueuse de

21 mai.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Vernet", enclosed in a simple oval flourish.

Monsieur



Je crois devoir vous donner quelques mots d'explication sur
le fait dont j'ai eu l'honneur de vous parler relativement au
Mémoire de M. Lefrou sur le système métrique de Héron.
Ce fut un soir chez lui que la conversation étant tombée sur ce
sujet, il alla chercher le mémoire pour me le montrer; il avait
presque l'air d'attacher plus d'importance à la belle écriture vraiment
calligraphique que à tout le reste: car, quand je lui demandai
pourquoi il ne l'avait pas publié et pourquoi il ne le publiait
pas, il me répondit: « ah! il y a si long-temps; il faudrait
presque le refaire, et j'ai bien autre chose à penser! » et
comme j'insistais, il finit par me dire: « Eh! bien, tenez,
le voulez-vous? je vous le donne; » et il répéta cela à
plusieurs reprises. Comme je ne comprenais pas bien ce qu'il
entendait par cette offre de me donner son mémoire; que je ne
savais même pas jusqu'à quel point cette offre pouvait être sérieuse; je
et comme ~~enfin~~ je me tenais sur la réserve avec M. Lefrou
dont je croyais avoir à me plaindre pour la manière
plutôt légère avec laquelle il avait jusqu'à présent parlé de mes
travaux, je me contentai de lui faire un remerciement
respectueux de l'honneur qu'il voulait bien me faire,
sans chercher à entrer dans aucune explication. Alors, il
reprit et remporta les cahiers en disant d'un ton moitié
plaisant, moitié sérieux: « Eh, eh! il y a encore bien des gens

« qui feraient leurs choux gras avec cela. » C'était presque une accusation
de dédaigner son offre ; mais vraiment c'était bien de la modestie
de sa part, et c'est été bien de l'impertinence de la mienne.
Puisqu'il en soit, je eus à comprendre par là que son offre avait
un fond sérieux ; et voulant m'en assurer, je remis un autre
jour la conversation sur le sujet. Je vis que dans l'idée
M. Letronne, le travail en question était un peu suranné, que cependant il
y avait certaines parties qui il eût pu être utile de conserver,
et qu'en définitive si à l'occasion de quelque travail je
trouvais le moyen de placer les parties vraiment importantes
de son ouvrage, il n'en demandait pas d'avantage, en
lui en rapportant l'honneur bien entendu ; car ni lui
ni moi ne pourrions l'entendre d'une autre manière. Il
me répéta encore cette fois là : « je vous le donne, ou j'
ai vous l'abandonne si vous voulez. » Je n'ai pas le temps de m'occuper
de cet objet là que au bout de mes idées actuelles. Je lui
dis alors que puisque c'était le temps qui lui manquait,
je lui offrais mes services pour la correction des épreuves ;
que c'était la seule chose que la discrétion me permett
d'accepter ; alors je lui parlai de travaux que moi
même j'avais l'intention de faire sur un autre ouvrage
de Liéou, et d'un sujet fort voisin : la géométrie pratique
(πείρ διόπτρα) ; et je lui dis que s'il voulait, quand mon
travail serait terminé, nous réunirions les deux publications.
M^{re} Letronne parut adopter cette idée ; et les choses en
étaient là lors de sa mort. M^{lle} Letronne ne connaissait sans
doute pas tous ces détails ; mais ni d'elle était parfaitement
au courant des intentions de son ami ; et je crois qu'il en
fut ainsi quelquefois devant M. Binou, professeur de

1453 460

lycée Charlemagne. J'étais donc bien sûr qu'en ~~offrant~~
mes services à M^{lle} Letroune pour la publication de ses
mémoires, je lui proposais une chose qui était tout à
fait dans les intentions de son père. Mais la première
fois que je lui en parlai, elle put croire que le
travail de son père, couronné par l'Académie, appartenait
à cette compagnie qui devrait le publier tôt ou tard; et elle me
dit que son père n'avait sans doute pas pensé à cette
circonstance lorsqu'il m'avait parlé de cet objet. Maintenant
Monsieur, d'après la manière dont les choses se sont arrangées,
je suis heureux que votre avis ait permis de revenir aux
intentions primitives de M^{lle} Letroune: je tiens à honorer et
contribuer à la publication d'un ouvrage qui porte le
nom d'un homme aussi éminent. Quant à mon ouvrage
personnel sur la Dioptra de Héron, il perdra beaucoup
de se retrouver tout seul; mais c'est un petit malheur.
Au surplus, je le présenterai à l'Académie, ~~et je la priant~~
d'en accepter momentanément le dépôt, avant ~~de toucher~~
au manuscrit de M^{lle} Letroune qui restera à l'imprimerie
nationale jusqu'à ce que mon travail soit entièrement
terminé. — Je vous ai parlé plus haut, Monsieur, de
la légèreté avec laquelle M^{lle} Letroune avait autrefois parlé de ses
travaux; je ne veux pas terminer cette lettre sans ajouter qu'il
avait reconnu plus tard son injustice à mon égard; et il s'était
fait un devoir de la témoigner en quelque sorte publiquement
en écrivant dans la revue Archéologique de Leleux une
phrase que vous pourrez trouver si cela vous fait plaisir,
Monsieur, à la fin de la page 227 du recueil intitulé
Mémoires et Documents publiés dans la revue Archéologique par
J. A. Letroune; vous avez cet ouvrage sans aucun doute. Quant à

la petite phrase, j'ai prendi la liberté de la recommander
à l'attention des personnes qui ~~pouvant~~ sur le souvenir
d'anciennes conversations qui elles auraient eues avec Mr ~~Stam~~
~~pouvait avoir~~ ~~conservé~~ des préventions contre moi, je ~~veux~~ dir contre
mes travaux.

Je termine, Monsieur, en vous priant d'excuser la
longueur de ma lettre dont, je l'espère, vous apprécierez
le motif, et en vous présentant l'hommage des sentiments
de respectueux affecton avec lesquels je vous prie
de me croire

Monsieur

26 août 1849

Votre très humble et
très dévoué serviteur

Vivienne



Monsieur

Permettre moi de me rappeler à votre bon
souvenir, et de vous communiquer une
épreuve d'un article qui va paraître dans le
prochain cahier de la Revue archéologique.

L'auteur de cet article m'est totalement
inconnu; j'ai jamais eu aucune relation
avec lui, et ne l'ai même jamais vu. L'éditeur
de la Revue m'ayant pris de corriger
l'épreuve en l'absence de l'auteur, c'est
ainsi que j'ai eu connaissance de l'article.

Permettez moi, Monsieur, d'exprimer
dans la continuation — et l'effet des sentiments
de bienveillance que vous m'avez toujours
témoignés. Votre suffrage, si vous voulez bien
me l'accorder, me consolera d'une échec
que je n'ai que trop lieu de craindre.
Agréez à l'avance l'expression de sentiments
de gratitude et de respect avec lesquels
j'ai l'honneur d'être
Monsieur

Paris 8^h 18^h 49

Votre très humble
et très dévoué serviteur
Vincent

922

Monsieur



Je vous prie de m'accorder la faveur de vous rendre, Mercredi ou Jeudi (1 et 2 Mai), à votre choix , à 1 h 1/2, dans une salle du Palais de l'Institut, que la Commission administrative a bien voulu mettre à ma disposition. Dans deux séances (qui seront exactement semblables) je compte, pour obéir au vœu ^{de plusieurs} de M. M. les membres de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, exposer les principes de la musique des anciens grecs et ses différences avec la nôtre, au moyen d'instruments construits à cet effet.

Recevez d'avance mes remerciements pour l'intérêt dont vous voudrez bien honorer l'objet de ces Conférences, et agréés, je vous prie, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

A. J. B. V. MULLER

Paris le 27 Avril 1850.





a Monsieur

Monsieur Boissonade

Membre de l'Institut

Professeur au collège de France &c.

n° 9 rue de la Soupe à Passy
Cautiène



19 Juin 50

1457

464

J'ai reçu, mon cher confère, votre
bonne petite note dont j- vous
remercie grandement pour moi-
et pour Léon. Je corrige en
ce moment un autre texte : au
lieu de ce mot : "rafiner la
purisme" je lis : "éclairer l'
ignorance" ; mais pour cette fois
permettez moi de m'en rapporter
à M. Patin.

Agnez, mon cher confère,
mes salutations reconnaissantes et
bien dévouées

Mme

Le mot ὁμοίον employé adv.
j'ai substitué [ἐξ] ὁμοίον.

